



# Bastia

CITÀ DI CULTURA

## Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal de la Ville de Bastia du jeudi 18 décembre 2025

**Objet : Approbation de la mise en vente de biens mobiliers du théâtre municipal**

**Date de la convocation : 12 décembre 2025**

**Date d'affichage de la convocation : 12 décembre 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit décembre à 17h30, le CONSEIL MUNICIPAL de BASTIA s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre SAVELLI.

**Nombre de membres composant l'assemblée : 42**

**Nombre de membres en exercice : 42**

**Quorum : 22**

**Nombre de membres présents : 26**

**Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer**

**Etaient présents :** Monsieur SAVELLI Pierre ; Madame De GENTILI Emmanuelle ; Madame LACAVE Mathea ; Monsieur TIERI Paul ; Madame PIPERI Linda ; Monsieur GRASSI Didier ; Madame VIVARELLI-MARI Jérôme ; Madame POLISINI Ivana ; Monsieur PERETTI Philippe ; Monsieur LUCCIONI Don Petru ; Monsieur DALCOLETTI François ; Monsieur DASSIBAT Franck ; Monsieur DEL MORO Alain ; Madame FILIPPI Françoise ; Monsieur GRAZIANI Antoine ; Monsieur LINALE Serge ; Madame LUCIANI Emmanuelle ; Madame MANGANO Angelina ; Madame MATTEI Mathilde ; Monsieur PIERI Pierre ; Monsieur ROMITI Gérard ; Madame TIMSIT Christelle ; Madame GRAZIANI-SANCIU Livia ; Monsieur PAOLI Jean François ; Madame SALGE Hélène ; Monsieur MORGANTI Julien.

**Etaient absents :** Monsieur MILANI Jean-Louis ; Madame CARRIER Marie-Dominique ; Madame COLOMBANI Carulina ; Monsieur DE ZERBI Alexandre ; Madame PASQUALINI-D'ULIVO Marie-Pierre ; Madame BELGODERE Danièle ; Monsieur TATTI François ; Monsieur MONDOLONI Jean-Martin ; Monsieur ZUCCARELLI Jean ; Madame VESPERINI Françoise.

**Ont donné pouvoir :**

Monsieur SIMEONI Gilles à Monsieur SAVELLI Pierre ;  
Madame ORSINI SAULI Laura à Monsieur Don Petru Lucioni ;  
Monsieur FABIANI François à Monsieur Graziani Antoine ;  
Madame GUIDICELLI-SBRAGGIA Lauda à Monsieur TIERI Paul ;  
Madame PELLEGRI Leslie à Madame Jérôme Vivarelli-Mari ;  
Madame ALBERTELLI Viviane à Monsieur MORGANTI Julien.

Monsieur Pierre Savelli ouvre la séance et invite le Conseil à désigner son secrétaire :  
Monsieur Paul Tieri élu secrétaire prend place au bureau

Le conseil municipal,

**Vu** le Code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP) et notamment son article L.2112-1 ;

**Vu** l'avis favorable de la commission unique en date du 16 décembre 2025 ;

**Considérant** la volonté de notre collectivité d'une cession de biens mobiliers appartenant au théâtre municipal, désormais obsolètes ;

**Considérant** que ces biens, ne présentant pas d'intérêt public au regard de l'histoire, de l'art, de la science ou de la technique, ne relèvent pas du domaine public mobilier ;

**Considérant** que la vente d'un bien mobilier relevant du domaine privé communal n'implique ni la consultation préalable de France Domaine, ni la mise en concurrence des acquéreurs potentiels, la commune pouvant librement déterminer les modalités de cession et le choix de l'acquéreur, sous réserve du respect des principes de transparence et de bonne gestion des deniers publics ;

**Considérant** qu'une estimation des biens a été effectuée par l'entreprise DECIPRO ;

**Considérant** que la mise en vente fera l'objet d'une annonce sur le site internet de la commune et d'un affichage en mairie qui indiquera, la description détaillée des biens, le lieu de vente et les conditions de la vente ;

**Considérant** que les acheteurs devront venir chercher les biens sur place, à leurs frais.

*Après avoir entendu le rapport de Madame Mattea LACAVE,*

*Après en avoir délibéré,*

*Le conseil municipal,*

*A l'unanimité,*

### **Article 1:**

- **Approuve** la mise en vente des biens mobiliers relevant du théâtre municipal.

### **Article 2 :**

- **Décide** de fixer leur prix de vente selon le tableau suivant :

**Valeur des équipements de projection installés en décembre 2015**  
**Au 05/08/2025**

Désignation	Quantité	Valeur totale HT
Projecteur Barco DP44-23B avec lampe 4500W et zoom motorisé	1	5 000.00
Serveur Doremi Showvault 3x2 To avec IMB (obsolète)	1	0.00
Amplificateurs Crown DCI2/300N	2	900.00
Amplificateurs Crown DCI2/600N	2	900.00
Amplificateur Crown DCI2/1250N	1	900.00
Haut-parleur de scène JBL3732 sur plateau à roulettes	3	2 000.00
Haut-parleur renfort de basses JBL4642A sur plateau à roulettes	2	1 200.00
	Total HT	10 900.00
	TVA 20%	2 180.00
	Total TTC	13 080.00

### **Article 3 :**

- **Autorise** Monsieur le Maire à procéder à leur aliénation au regard de l'estimation.

**Article 4 :**

- **Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette vente.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,

Signé électroniquement le 29/12/2025



Paul TIERNY

Le Maire,

Signé électroniquement le 25/12/2025



Pierre SAVELLI

*Conformément à l'article R 421-1 du Code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité. Le Tribunal Administratif de Bastia peut être saisi via l'application « Télerecours citoyens », accessible depuis l'adresse ci-après : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*

*La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'une publication sur le site de la Mairie.*